

AVIS DE PUBLICITE

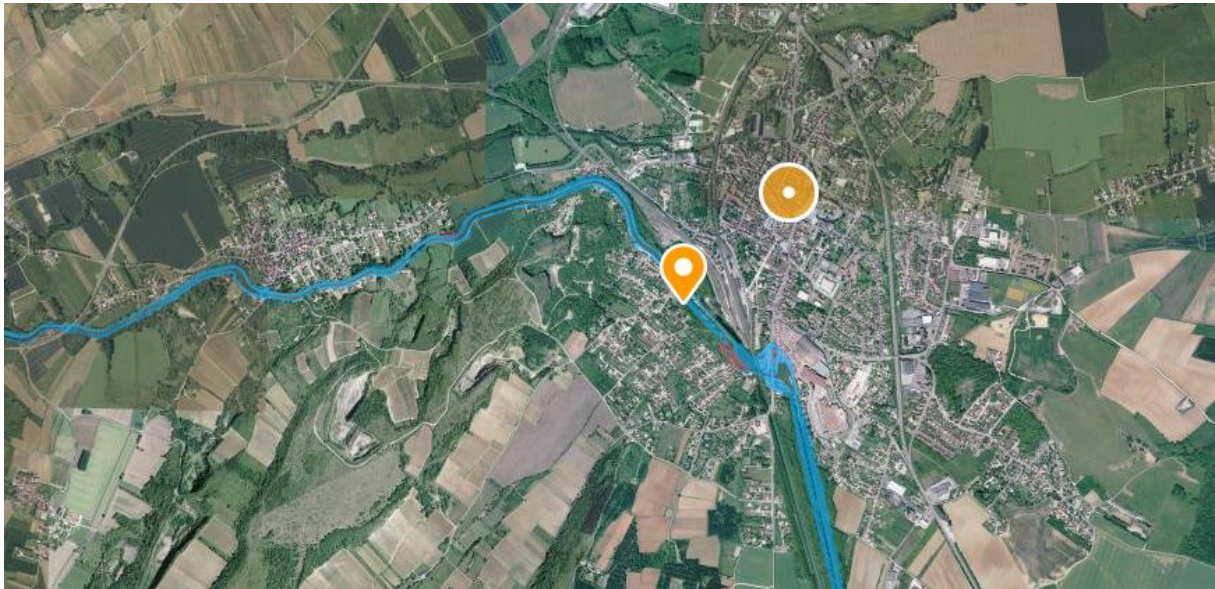
AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

N° AAP_SDVE_2021_27_Chantier_Naval_Chagny

DIRECTION TERRITORIALE CENTRE BOURGOGNE

COMMUNE DE CHAGNY (71)

La direction territoriale Centre-Bourgogne de Voies Navigables de France lance un appel à projet sur la commune de CHAGNY pour la poursuite d'une activité de chantier naval _ petites réparations et entretien de bateaux



Publié le	18/10/2021
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des candidatures	Date : 18/11/2021 Heure : 16h
Objet de l'occupation	Chantier naval
Lieu	Commune : CHAGNY Adresse : lieu dit Pont de Bouzeron – Rive gauche du Canal du Centre
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Activités de chantier naval : petites réparations et entretien de bateaux

Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement	<p>Terrain non clôturé d'une superficie de 900 m² et plan d'eau de 900 m². Linéaire non continu, d'une longueur totale de 180 m.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) 133 m du PK 19.877 au PK 20.000 et 13 dispositifs d'amarrage 2) 70 m du PK 19.774 au PK 19.844 et 2 dispositifs d'amarrage <p>Situé à quelques centaines de mètres de la gare SNCF de Chagny- ligne Paris Lyon Marseille, à 15 mn du centre-ville de Chalon-sur-Saône. A proximité immédiate de la Côte Chalonnaise.</p> <p>2 bornes mixtes de distribution d'eau et d'électricité</p>
Restrictions	<p>Accès par le chemin de halage, pas de possibilité de stationnement des véhicules sur le chemin de halage</p>
Type d'autorisation délivrée	<p>COT activité économique</p>
Conditions financières générales	<p>Redevance minimum 3 600 euros/an (tarif 2021 – base INSEE 1753) Ce montant de la redevance est revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à VNF en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la COT. Cette tarification est publiée au Bulletin officiel de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement.</p>
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	<p>01/01/2022</p>
Durée de la COT/AOT	<p>Minimum 3 ans maximum 6 ans. En fonction des investissements envisagés.</p>
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience et références économiques, financières du porteur de projet ; - Respect des valeurs relatives à la démarche de valorisation des voies d'eau (développement durable, protection de l'environnement, etc) ; - Fournitures des pièces demandées. - Montant de redevance proposé égal ou supérieur au montant minimum indiqué ci-dessus
Pièces à fournir	<p><u>Pour tout porteur de projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - un curriculum vitae (personne physique) /document de présentation de l'entreprise ou de l'association, - le descriptif de l'activité projetée, description de la flotte (devise, immatriculation, certificat de navigation, assurance,...) - le montage financier du projet, - s'ils existent, les documents relatifs à l'accueil du public (attestation préfectorale de conformité, arrêté d'exploitation, rapport de la commission de sécurité). <p><u>Candidat personne physique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche client personne physique, - Photocopie de pièce d'identité, - si artisan/commerçant : extrait du répertoire des métiers/RCS de moins de 3 mois, - justificatif de domicile de moins de 3 mois, - RIB avec BIC/IBAN, - photocopie du dernier avis d'imposition.

	<p>Candidat personne morale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche client personne morale, - Kbis/statuts pour une association, - extrait RCS de moins de 3 mois, - RIB avec BIC/IBAN, - dernier bordereau de situation fiscale, - bilan et comptes de résultats des 3 dernières années. <p>Le candidat est libre de compléter son dossier de candidature avec tout document permettant une meilleure connaissance du projet, notamment en prenant appui sur les critères de sélection ci-dessus mentionnés.</p> <p>Tous les éléments financiers seront exprimés en euros (€) TTC.</p>
<p>Dépôt des candidatures – Modalités de transmission</p>	<p>Les dossiers de candidature (format libre) doivent être entièrement rédigés en français et déposés avant la date limite mentionnée ci-dessus.</p> <p>Les propositions sont à remettre soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par Lettre en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : <p style="text-align: center;">Voies Navigables de France – Direction territoriale Centre-Bourgogne Service Développement de la Voie d'Eau 1, Chemin Jacques de Baerze CS 36229 21062 Dijon Cedex</p> <ul style="list-style-type: none"> - par courriel à l'adresse suivante : sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr <p>Si les fichiers sont trop lourds, merci d'utiliser wetransfer.</p> <p>Merci d'indiquer sur l'enveloppe ou dans l'objet du mail la mention : « AAP_SDVE_2021_27_Chantier_Naval_Chagny NE PAS OUVRIR »</p>
<p>Service à contacter pour renseignement</p>	<p>VNF – DTCEB – Service Développement de la Voie d'Eau sdve.dt.centrebourgogne@vnf.fr ou 03.45.34.12.02 Visite sur place possible</p>